

3 mars 1989, Québec

Conférence de presse à la suite d'un remaniement ministériel

M. Saint-Louis: M. Bourassa, qu'avez-vous reproché à M. Rivard pour lui faire subir de telles émotions et à Mme Robic?

M. Bourassa: Je crois que votre question n'est pas pertinente. Dans le cas de M. Rivard, il est nommé ministre au Développement technologique. On connaît l'importance du développement pour le Québec, encore davantage depuis quelques jours. Je ne vois d'aucune façon comment on peut concevoir que ce n'est pas un nouveau défi très fascinant pour lui. Quant à Mme Robic...

M. Saint-Louis: Étiez-vous satisfait de son travail dans le dossier linguistique, même les déclarations de la semaine dernière dans les Cantons de l'Est?

M. Bourassa: Étant donné que c'est un contexte très difficile qui, je dois vous dire, n'est pas toujours facilité par vos questions, M. Saint-Louis, je crois que M. Rivard, pour l'année en cours, a su relever le défi. C'est évident que c'est un des dossiers les plus exigeants, les plus difficiles de n'importe quel gouvernement du Québec, surtout pour le gouvernement du Québec qui a choisi de ne pas éliminer politiquement une communauté importante, c'est un défi très exigeant et on l'a constaté depuis 30 ans au moins et M. Rivard a assumé ses responsabilités dans ce contexte-là.

Dans le domaine de la technologie, comme vous le savez, il a été assistant parlementaire de M. MacDonald il y a un an juste avant d'être nommé ministre responsable de la langue. Donc, il retourne dans un secteur qu'il connaît bien. Comme assistant parlementaire de M. MacDonald il a eu durant deux ans à prendre contact et à développer son expertise dans le domaine de la haute technologie. Donc il était très heureux d'y retourner.

Pour ce qui a trait à Mme Robic, il y a des défis dans le secteur de la santé et des services sociaux qui sont constamment présents. Comme ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, elle a fait un excellent travail. On n'a pas pu mettre le doigt sur une seule erreur ou un seul dossier qui n'avait pas fonctionné. Encore ces jours-ci elle a pu régler ou finaliser presque le dossier des immigrants investisseurs ou des discussions fiscales avec le gouvernement fédéral; donc ce n'est pas sur la qualité de sa gestion que l'on peut dire quoi que ce soit, mais il y avait des nouveaux défis. Il y avait toute la question de la loi 142. On sait que le gouvernement a adopté la loi 142 il y a deux ans. La loi est encore appliquée d'une façon très incomplète. Mme Robic est intéressée de relever ce défi, je veux dire faire les liens, du moins sur cette question-là, avec la communauté anglophone. Beaucoup de critiques ont été faites par la communauté anglophone sur la loi 142. Elle sera en mesure maintenant de poursuivre son travail d'efficacité administrative dans des secteurs très importants, mais j'ai signalé notamment celui de la loi 142. Après trois ans ou trois ans et demi il y a des ministres qui veulent changer le défi.

Une voix M. Bourassa, justement concernant cette fonction, est ce que le député de Laurier, Christos Sirros, n'était pas plus apte à remplir cette fonction?

M. Bourassa: M. Christos Sirros, comme vous le savez, est nommé adjoint parlementaire au premier ministre. Donc c'est un poste qui va lui permettre de s'intéresser à différents dossiers. Il était adjoint parlementaire pour un dossier particulier; maintenant Mme Robic va l'assumer avec son expérience administrative, avec sa connaissance des milieux montréalais et M. Sirros pourra s'occuper de différents dossiers.

Une voix: Est-ce que comme ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux cela implique le dossier de la famille comme c'était le cas?

M. Bourassa: Il n'y a pas de doute. Il y a certains dossiers qui seront confiés d'une façon spécifique à Mme Robic et il y aura des discussions avec Mme Lavoie-Roux, Mme Robic et moi-même. Pour ce qui a trait de la famille, comme vous le savez il y a eu quand même plusieurs changements qui ont été faits depuis quelques années, Mme Lavoie-Roux reste titulaire d'un dossier qu'elle connaît très bien, mais sûrement que Mme Robic pourra travailler avec elle.

Une voix: M. Bourassa, est ce que le remaniement de ce matin change quoi que ce soit à l'échéancier de publication des règlements concernant l'affichage et le plan d'action pour le français? Pourriez-vous préciser cette échéance-là?

M. Bourassa : Bien, on va donner le temps au nouveau ministre de prendre connaissance des dossiers sur ces questions-là. J'avais dit le 10 janvier que l'objectif du gouvernement était de faire connaître les règlements au début de la session; la session commence la semaine prochaine. M. Ryan va se donner le temps, je pense bien, de prendre connaissance des dossiers en cours et de faire rapport au Conseil des ministres.

Une voix: Cela retarde l'échéancier.

Une voix: Cela apporte un certain retard à ce moment-là. Ce ne serait pas nécessairement au mois de mars que les règlements seraient publiés.

M. Bourassa: Je vais donner le temps à M. Ryan de prendre connaissance des dossiers. Il y a un nouveau ministre; je comprends qu'il a une capacité de travail qui est légendaire et il fait partie du club très restreint de ceux qui sont encore à leur bureau à 23 h 30 – du moins je l'ai constaté encore hier soir – et que vous partagez probablement vous aussi.

Une voix: Est-ce que Mme Dougherty qui était l'adjointe de M. Ryan 'a l'Éducation, continuera à exercer le même rôle dans la question linguistique?

M. Bourassa: Mme Dougherty était adjointe sur différents dossiers. Elle n'était pas attachée au dossier linguistique. Comme députée elle a droit d'exprimer son point de vue sur les questions linguistiques. Je pense bien que tant que les libéraux seront au pouvoir, il y aura la liberté d'expression au Québec. Mais je veux dire qu'elle n'est pas affectée à un dossier aux questions linguistiques.

Une voix: Est-ce que l'engagement qui a été pris de publier les règlements avant les élections tient toujours?

M. Bourassa: Je ne vois pas comment le gouvernement ne ferait pas part de ses orientations de sa position de la politique avant les élections. Nous avons toute la question des règlements qui ont été annoncés pour ce qui a trait aux grandes surfaces, aux bannières et aux chaînes et à la question de la nette prédominance. Je crois que M. Rémillard a déjà répondu pour la question de la nette prédominance et je m'étonne qu'hier le critique de l'Opposition ait fait une conférence de presse en bonne et due forme. Il vous a tous dérangés, puis vous ne pouvez pas refuser d'y aller quand une conférence de presse est convoquée, pour un brouillon de directives. Imaginez, on en est rendus actuellement dans le Parti québécois dans un tel état de désespoir politique que sur la question linguistique on convoque les journalistes pour des brouillons de directives, alors qu'eux n'avaient aucune directive et aucun règlement sur la question de l'équivalence qu'on retrouve dans la loi.

Sur la question de la prépondérance qu'on retrouve dans la loi et sur la question de la prédominance que l'on retrouve dans la loi, jamais ils ne se sont donné la peine de faire des règlements et là ils vous convoquent tous pour discuter ou ergoter sur une ébauche ou un brouillon de directives.

Une voix: Mais est ce qu'il va y avoir règlements, oui ou non?

M. Bourassa: Je vous ai dit que M. Ryan va prendre connaissance des dossiers, que l'objectif du gouvernement c'est de faire connaître sa politique, c'est évident avant les élections. J'ai déjà dit que pour ce qui a trait aux bannières et aux grandes surfaces, nous avons avec la présence de circulaires, de dépliants, de catalogues, une plus grande flexibilité. Je l'ai dit au moins à trois reprises, je l'ai même dit le 23 décembre. Alors, M. Ryan va prendre connaissance de ce dossier là pour ce qu'il y a trait aux distinctions qu'on doit apporter entre la prédominance, les grandes surfaces et les bannières et il fera des recommandations au gouvernement.

Une voix : M. Bourassa, pourquoi les gens qui veulent partager la langue française doivent mettre leur confiance en M. Ryan quand il y a dix ans M. Ryan a été un grand critique de la loi 101, des sections sur l'affichage et spécialement la prohibition(?) de l'affichage public?

M. Bourassa: M. Ryan a énoncé son point de vue en 1977 à la suite de l'adoption de la loi 101. La loi a été constamment devant les tribunaux. Il a dit lui-même que son point de vue avait évolué depuis douze ans. J'entendais encore là le critique du Parti québécois dire hier que M. Ryan n'était pas apte à assumer le poste parce qu'il avait fait des déclarations en 1977 qui étaient différentes de celles de 1989, mais il oublie que lui-même il y a deux ans a fait sur la loi 142, qui est une loi linguistique, des déclarations différentes de celles d'aujourd'hui.

Souvenez-vous qu'il y a à peine deux ans le Parti québécois disait que la loi 142 était une loi assassine de la langue française, une loi meurtrière de la langue française: il y a à peine deux ans. Là on accepte la loi, on dit que c'est une bonne loi, on ne veut pas y toucher dans la loi 191. Vous savez fort bien que dans la loi déposée par M. Flion, on ne touche plus à la loi 142. On endosse la loi 142 qui était une loi meurtrière. Il y a deux ans. Vous souriez, M. Lesage? Pourquoi? Alors, je vous dis: Comment se fait-il que l'on reproche à M. Ryan des déclarations qui ont été faites il y a douze ans, alors que dans leur cas ils ont fait des volte-face spectaculaires sur un projet de loi qui était également linguistique. Est-ce que je réponds à votre question, Mme Scott?

Mme Scott: Mais à ce point-ci, avez-vous choisi M. Ryan à cause de son évolution sur la question linguistique?

M. Bourassa: Je crois que M. Ryan est considéré particulièrement bien préparé comme ministre de l'Éducation pour appliquer et pour étudier toute cette question de la loi 178 ou de l'application de la loi 178. Je crois qu'on s'aperçoit maintenant que petit à petit il y a un progrès dans l'appui accordé à la loi 178.

Une voix: M. Bourassa, on a l'impression que ce remaniement vient accélérer le calendrier politique et que l'échéance électorale est plus près de nous que jamais.

M. Bourassa: Je ne sais pas pourquoi constamment dans chaque geste posé vous voyez un rapprochement de l'échéance électorale. Je sais qu'il y a certains de mes députés, je l'admets, qui voudraient une élection au printemps. Certains d'entre vous me l'ont dit: Pourquoi pas faire une élection au printemps? On pourra faire du temps supplémentaire pour partir en vacances au cours de l'été. Mais je vous dis que je ne peux pas me laisser guider par des facteurs comme ceux-là, malgré toute l'amitié que j'ai pour vous, pour gérer l'État. Ce que je vous dis c'est qu'il n'y a pas de changement. M. Rivard et moi-même avons convenu d'un nouveau défi, également dans le cas de Mme Robic et nous avons décidé de procéder à ce remaniement.

M. Saint-Louis: M. Bourassa, concernant M. Rivard, êtes-vous d'accord avec M. Rivard qui disait cette semaine devant le regroupement des présidents du bureau de l'Association libérale des Cantons de l'Est que ce qu'il regrettait c'était de ne pouvoir envoyer ses enfants dans une école anglaise? Est-ce la politique ...(?)

M. Bourassa: Non, vous citez hors contexte. Vous citez des points de vue sur les décisions personnelles que peut avoir un ministre. M. Saint-Louis, je n'ai pas vérifié cette déclaration là, mais vous exagérez un peu.

Une voix : Est-ce que c'est acceptable dans la bouche d'un de vos ministres?

M. Bourassa: M. Jobin, s'il vous plait. Je vous ai répondu, M. Saint-Louis. Je ne suis pas au courant de cette déclaration-là. Je ne sais pas dans quel contexte elle a été faite et je crois qu'il faut avoir un minimum de respect pour la vie privée des ministres, des hommes politiques et des femmes politiques.

Une voix: M. Bourassa, parmi les sept nominations d'aujourd'hui on ne retrouve aucun anglophone, est-ce à dire que parmi les quelques rares députés anglophones disponibles, aucun n'était apte à remplir les fonctions à l'heure actuelle?

M. Bourassa: Vous savez que les ministres anglophones ont démissionné il y a deux mois, évidemment. Il est possible qu'à un moment donné, comme je l'ai dit il y a quelques semaines ou il y a deux semaines, qu'à un moment donné il y ait un consensus pour qu'ils puissent revenir au cabinet, mais ce consensus n'existe pas aujourd'hui. Je ne veux pas contredire des écrits qui ont été dits, je l'ai répété le matin du caucus, je n'ai jamais demandé à l'occasion du remaniement ministériel actuel que M. French et M. Lincoln puissent revenir

au cabinet, mais je n'exclus pas qu'à un moment donné cela puisse se faire comme personne ne l'a encore exclu.

M. Jobin: Mais il y en a d'autres députés, M. le Premier ministre, Notre-Dame-de-Grâce, Pontiac.

M. Bourassa: M. Jobin, comme je vous l'ai dit aujourd'hui, je ne crois pas que ceux qui se sont exprimé contre la loi 178 et qui étaient les députés anglophones ou qui ont de très fortes réticences par rapport à la loi 178, qu'aujourd'hui en mars 1989 est le temps idéal pour assumer des responsabilités ministérielles.

M. Girard: M. Bourassa, est ce que c'est maintenant l'équipe ministérielle remaniée ce matin avec laquelle vous comptez vous présenter devant l'électorat aux prochaines élections? Première question. Deuxième question: En tant que ministre délégué à l'Environnement, quels seront les dossiers qui relèveront plus spécifiquement de l'autorité du député de Roberval?

M. Bourassa: Je vous ai dit que j'avais trois choix pour la date des élections. Un de ces choix, comme vous le savez, est le printemps 1990. Je ne peux quand même pas, avec une échéance qui, hypothétiquement, peut être aussi lointaine, m'emprisonner dans l'engagement de ne faire aucun autre changement. Il peut arriver qu'au cours des prochains mois que des changements soient faits. Je ne peux pas vous dire qu'il n'y aura pas d'autre remaniement d'ici les prochaines élections qui peuvent, hypothétiquement, avoir lieu jusqu'en janvier 1991.

Une voix: Maintenant, ma deuxième question...

M. Bourassa: Pour ce qui a trait à M. Blackburn, j'ai discuté avec Mme Bacon, qui a deux ministères, comme vous le savez, et j'ai pensé que pour M. Blackburn c'était très stimulant pour lui de s'occuper de l'un des dossiers les plus importants de l'actualité ou de l'activité politique aujourd'hui, c'est-à-dire la question de l'environnement.

M. Blackburn a une très grande expérience avec le monde des affaires, il a également beaucoup d'expérience avec les municipalités. On sait que dans l'application des dossiers de l'environnement, il y a des négociations constantes avec le monde des affaires, avec le monde municipal, pour l'application de toutes ces lois nouvelles qui sont envisagées. Donc, M. Blackburn pourra certainement seconder d'une façon très utile Mme Bacon dans l'environnement, notamment dans ces secteurs qui concernent les négociations avec le milieu des affaires, le milieu municipal et d'autres milieux, puisque tous les milieux maintenant sont intéressés par la question de l'environnement.

Une voix: Sous Mme Robic, la politique du Québec envers les droits de ceux qui réclament le statut de réfugiés en est une d'ouverture, même très généreuse... La politique canadienne est beaucoup plus restrictive. Est-ce que ça va impliquer un changement ou des modifications de la politique québécoise ou est ce qu'il y a un potentiel de conflit avec Ottawa?

M. Bourassa: Je veux dire, il y aura des discussions avec le gouvernement fédéral. Mme

Gagnon-Tremblay et Mme Robic pourront également, font partie du cabinet ou ces questions seront discutées. Il y aura certainement une continuité dans la politique québécoise, en tenant compte évidemment des nouveaux éléments qui peuvent exister à la suite de lois fédérales.

Une voix: Est-ce que c'est la raison spécifique vous avez...

M. Bourassa: J'ai 75 députés qui peuvent accéder au Conseil des ministres. Est-ce que vous allez me demander pour tous ces députés pour quelle raison ils ne sont pas nommés immédiatement dans le Conseil des ministres.

Il y a une tradition qui veut qu'il y ait 25 à 30 ministres. Nous avons 27 ministres. La représentation féminine est la plus forte, je crois, si ma mémoire est bonne et si mes informations sont exactes, de toute l'histoire du Québec. Il n'y a jamais eu cinq femmes dans un Conseil des ministres sur un nombre de 27. Donc, je crois que ceci révèle la recherche de l'équilibre que nous voulons avoir dans les fonctions ministérielles, dans le Cabinet. M. Sirros – c'est évident – est très bien préparé pour assumer des fonctions ministérielles, comme beaucoup d'autres députés. Il est tellement bien préparé qu'il devient mon adjoint parlementaire.

Une voix: ...de consommation.

M. Bourassa: ... Je crois que M. Sirros et beaucoup d'autres auront l'occasion de poursuivre dans les prochains mois leur travail et de se préparer à assumer de nouveaux défis.

Une voix: M. Bourassa, vous avez dit que Mme Robic n'avait commis aucune gaffe. Êtes-vous en mesure de dire la même chose de M. Rivard?

M. Bourassa: Oui. Je sais qu'on a énormément reproché à M. Rivard d'avoir annoncé une coupure de 100 000 \$ dans un budget. Vous verrez que, finalement, comme je vous l'ai expliqué, et j'aurais aimé pouvoir l'expliquer le soir qu'il a fait cette déclaration dans un point de presse, curieusement, aucun d'entre vous m'a posé des questions là-dessus, je suppose que les manchettes étaient faites pour le lendemain, mais... Oui, oui, j'ai fait une conférence de presse le soir.

Une voix: On a posé des questions.

M. Bourassa: Sur les coupures?

Une voix: ... ah, oui.

M. Bourassa: Ah, oui, le matin?

Une voix: Oui.

M. Bourassa: Le matin, oui. Mais je n'ai pas vu...

Une voix: ... M. Rivard.

M. Bourassa: Non, le matin, il y a eu des questions sur les... Mais le soir, je ne me souviens pas d'avoir des questions sur les coupures de crédits.

Une voix: ... à ma question, M. Bourassa.

M. Bourassa: Non, c'est pour ça. Je vous dis qu'on a fait énormément de bruit avec ça. J'aurais aimé pouvoir clarifier avec le soir. Il n'y a pas eu de questions. Je ne vous blâme pas. Il y a eu des grosses manchettes le lendemain sur une coupure de 100 000 \$ d'un budget et ce n'est pas une coupure réelle comme M. Rivard... ou je l'ai expliqué ou lui-même l'a fait. C'est que par rapport à un budget qui avait été demandé, comme tous les ministres demandent un gros budget, il y a toujours une coupure qui est faite. Donc, on ne donne pas 100 %, habituellement, de ce qui est demandé. Bien, je ne vois pas où est la gaffe dans cette chose-là. Peut-être qu'on aurait pu donner tous les détails par la suite; on les a donnés le lendemain et j'aurais pu les donner le soir, mais je n'ai pas eu l'occasion de le faire, parce que je croyais que la chose était réglée.

Une voix: M. Bourassa, est ce que c'était la seule erreur que vous pourriez reprocher à M. Rivard?

M. Bourassa: Bien, je veux dire...

Une voix: ...on ne parle pas de (?) ...

M. Bourassa : Je ne suis pas ici pour scruter à la loupe les 400 ou 500 gestes qui ont pu être faits par les ministres. Je vous dis que si je n'avais pas confiance en M. Rivard, je ne lui confierai pas le dossier de la haute technologie qui est quand même un dossier très important. Alors, je crois que vous devez examiner les responsabilités qui lui sont données actuellement pour juger sur la confiance qu'il peut avoir du chef du gouvernement. Ceci étant dit, on admet tous que le dossier linguistique n'est pas facile, est très exigeant. Il l'est depuis 1759. Ce n'est pas nouveau.

Une voix: ...(?). La haute technologie, ça comprend l'agence spatiale?

M. Bourassa: Forcément.

Une voix: Est-ce qu'il va être ministre de l'Agence spatiale?

M. Bourassa: Il va être président du comité de la Commission du développement technologique et il aura, évidemment, à poursuivre cette question-là d'une façon particulière avec M. MacDonald qui est ministre titulaire. Alors, M. MacDonald et M. Rivard vont avoir à examiner cette politique.

Une voix: M. Bourassa, comment est-ce que M. Ryan va aider le gouvernement en termes de leur réputation et l'image linguistiques?

M. Bourassa: La réputation et l'image, c'est un peu vous qui la faites sur la question linguistique et vous ne me faites pas la tâche trop facile, je vais vous le dire bien amicalement. Je crois que pour ce qui a trait à la contribution de M. Ryan, il a une expérience,

d'abord, du service de communauté qui est sans pareil au Québec. Il a une connaissance des dossiers qu'il accepte, qui est également sans pareille et précisément dans cette question linguistique, il a toute la préparation qu'on peut souhaiter, à cause de ses états de service, que ce soit à l'extérieur de la politique ou depuis qu'il fait de la politique active. Donc, je crois qu'on peut se...

C'est évident qu'il a déjà beaucoup de responsabilité. Je suis très heureux qu'il a accepté cela. On a convenu, évidemment, de confier le dossier des professions à M. Pierre Fortier qui était bien préparé pour l'assumer, de manière à libérer M. Ryan un peu de l'application de la Loi sur les professions et de lui donner un peu de temps pour s'occuper d'un nouveau dossier qui s'ajoute à ceux qu'il possède déjà. Mais j'ai la confiance plus la plus totale, j'ai une confiance absolue dans son habileté non seulement à appliquer les lois dans le domaine linguistique, mais également en sa crédibilité auprès de la population.

M. Gérard: Quels sont les succès qu'il a remportés avec ses programmes de renforcement de l'enseignement du français en tant que ministre de l'Éducation qui nous a également incité à nous faire confiance pour le dossier de la langue qui comprend tout le domaine de la francisation des entreprises qui, à l'heure actuelle, est le véritable écueil de l'épanouissement de la langue française au Québec?

M. Bourassa: M. Gérard, attendons de voir, là. Ce qu'on n'a pas entendu sur la langue d'accueil puis la langue de service, vous vous en souvenez. Il y a eu une enquête scientifique par la Commission de protection de la langue française ou l'Office de la langue française. Cette enquête a révélé, pour ce qui a trait à la langue d'accueil et la langue de service, la langue de service que 99 % des Québécois étaient servis en français, ce qu'on n'a pas entendu depuis des mois. La langue de service... On est servi en anglais; cela n'a pas de sens. On fait faire une enquête. Ce n'est pas un organisme libéral, l'Office de la langue française. On révèle que 99 % dans les grandes surfaces, ça se fait en français. Un problème de réglé. Je ne dis pas que c'est parfait, mais c'est bien moins préoccupant que ça ne l'était avant qu'on ait une étude concrète. C'est là qu'on voit parfois dans la question linguistique la distorsion entre la réalité et la perception.

Vous parlez de la langue de travail. Il y a une enquête qui se fait sur la langue de travail. Avant de me tirer en l'air sur des conclusions traumatisantes ou dramatiques, on va attendre le résultat de l'enquête sur la langue de travail pour voir exactement si le ballon ne sera pas dégonflé comme dans le cas de la langue de service et je crois que c'est une approche responsable, surtout dans des questions qui sont tellement émotives.

Une voix: Mr. Premier, Mr. Ryan is the third minister to take on this portfolio in the last year. Do you see this as an indication of difficulties you have been having trying to sell Bill 178 in the language policy?

M. Bourassa: Concerning Bill 178, I am encouraged by the improvement. Of course, I am not saying that the question now, there is a consensus about that. But there is an improvement and a support for Bill 178 compared with the reaction last December, so... But, I just mentioned – you will understand that this is probably the most difficult problem that a Liberal government has to face. A PQ government which, officially, did not accept the existence of the English-speaking community, of course, they could legislate with less controversy,

because they took the decision, they took the political decision not to recognize the existence of the English-speaking community. They took the decision to put aside the existence of 12 % of the population in Quebec.

This is not the philosophy; this is not the policy of the Liberal party. We feel that the English-speaking community has a place, here, in this province, but we have to realize that, of course, the French-speaking majority is a very small minority in North America. So, it is more difficult for the Liberal party, because of the philosophy of recognizing all the groups to create a consensus on such an emotional question like language, but I am quite confident that Mr. Ryan will be up to the challenge. He has an experience of unlimited service to the community and he has experience as minister of Education on all those questions. He is exceptionally well-prepared, and I am very proud that he was able to accept that new challenge with the already important responsibilities he has to fulfil.

Une voix: But if the anglophone community has a place in the Quebec Liberal party, how do you explain the lack of representation of that community in your (?)?

M. Bourassa: I told you that following the adoption of Bill 178, there were some resignations of the English-speaking ministers. I do not think it is proper now. I do not think they will be interested to come back and I can certainly understand that. I do not think for the government, it will be also justified to ask them to come back immediately. There might come a time when there will be a situation in Quebec where they will be pleased to work with the government, where the government will be pleased to work with them.

I do not think it is a normal situation to have no English-speaking representation in the Quebec government. This is not a normal situation, and we will have to face that at the appropriate time. But, today, it is not the time to face that question, because the ministers who resigned two months ago are not interested to come back now in the cabinet.

Une voix: Mr. Premier, on the...

M. Bourassa: I am sorry?

Une voix: ...are you worried about the perception some people have on Law 178 in the rest of Canada, and do you think Mr. Ryan could do something about it?

M. Bourassa: My first worry is for the perception within Quebec. So, I have to say that the perception of Bill 178 within Quebec is improving, slowly, but surely and I hope it will go up again and that you could join the bandwagon. Outside Quebec, obviously, it is more difficult. But I met the premiers last Monday and I discussed the question with the premiers, and I said to the premiers: These are the facts. I was very encouraged by the reaction of all the premiers, by their understanding of the unique situation of Quebec concerning language. But this was a closed meeting, and I suppose we might have to do more in the future to have a better acceptance of Bill 178.

Une voix: Mr. Bourassa, do you...

Une voix: Mr. Premier, let me get my question in now. Mr. Premier... M. Bourassa: Three more questions, because...

Une voix: If you are appointing Mme Robic to a special position, is this an attempt to reassure anglophones, even though, as you talked about, the representation is down in your cabinet, that you are going to get this dossier of health and social services moving, which had (?) dragged.

M. Bourassa: Yes, obviously, Mrs. Robic is well-known in the English-speaking community and, as you know, one of the most political problems for the Liberal party now is to have that important community, which is no more represented than the government. Mrs. Robic was generous enough to accept that challenge to build some links or, in the case of Bill 142, to put ail her experience to have the law as quickly applicable as possible. This, as you said, could be an illustration of the government's will to do what can be done to improve the situation. We made a commitment (?) Bill 142. I read a lot of things saying: What is happening? The Premier is always saying: Bill 142. We did ait this and that. Now, I am showing – in appointing Mrs. Robic to apply that law – that the government is serious to provide social services to the English-speaking community. Again, as I said a few moments ago, this is now accepted by the Parti Québécois.

Two years ago, they said that with Bill 142, we were murdering the French language and, now, they say: It is a good law and they have the nerve to criticize Mr. Ryan, because, twelve years ago, he had a somewhat different approach about language and in, two years, they made that spectacular flip-flop. But again, you all know they are rot serious. So, we will rot spend too much Lime on them. But I am telling you that I am very glad that Mrs. Robic is accepting that challenge.

Une voix: Do you think Mr. Ryan...

M. Bourassa: One more question.

Une voix: ...will strengthen the image of the government as a protector of French, at his point, as you are going into the election (?). .

M. Bourassa I believe that the government, as such, more and more, with all the action... I believe that we will present a team for the election which, on those questions, will inspire confidence by ail groups.

Une voix: M. le premier ministre, est ce que M. Côté qui était conseiller chez vous et qui est maintenant rendu au bureau de M. Mulroney, va demeurer disponible pour votre comité de stratégie électorale?

M. Bourassa: Non, M. Côté, on a exagéré son rôle auprès de mon gouvernement. Il a été conseiller économique à temps partiel pour un certain nombre de mois. Mais on n'est pas malheureux qu'il soit au gouvernement fédéral. C'est depuis quelques jours. Mais je crois qu'il en aura assez à faire au gouvernement fédéral, sans s'occuper d'élections provinciales.

Une voix : Est-ce qu'en tant que membre du bureau de M. Mulroney, M. Côté peut demeurer sur le conseil d'administration de la caisse de dépôt?

M. Bourassa: Non, M. Côté a annoncé qu'il voulait être remplacé là-dessus.

Une voix : Mais vous ne l'avez pas encore remplacé?

M. Bourassa: Non, J'attends de connaître la liste de ceux qui sont disponibles. Merci.